

PROSPECTUS D'ÉMISSION

184

SOCIETE INDUSTRIELLE DE PEINTURES S.I.P. - FLASCH

Société anonyme au capital de 1.000.000 dinars
Siège social: Route de Gabès Km 3.5 - 3018 Sfax Tunisie
Registre de Commerce n° 3592 Sfax

EMPRUNT OBLIGATAIRE SIP 1995 "OB S.I.P. 1995/G. AMEN BANK-BNA"

De 3.000.000 de dinars

Garanti par
C.F.C.T. - AMEN BANK et la Banque Nationale Agricole
au profit des obligataires

Tranche A : 2.000.000 DT garanti par la BNA

Tranche B : 1.000.000 DT garanti par C.F.C.T. - AMEN BANK



Responsable de l'information

AMEN INVEST INTERMÉDIAIRE EN BOURSE

BNA

Téléphone : 792 972

Mai 1995

SOMMAIRE

I- Renseignements concernant l'émission

- A- Décisions à l'origine de l'emprunt*
- B- But de l'émission*
- C- Caractéristiques de l'emprunt*
- D- Garantie*
- E- Circulation des titres*

II- Renseignements concernant la société S.I.P.

- A- Présentation de la Société Industrielle de Peintures*
- B- Direction, Administration et Contrôle*
- C- Capital social , évolution et structure*
- D- Activité de la société*
- E- Renseignements Financiers*
- F- Perspectives d'avenir*

III- Attestation des personnes qui assument la responsabilité du prospectus d'émission

IV- Lettres de garantie

I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMISSION

A - Décisions à l'origine de l'emprunt

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la **Société Industrielle de Peintures**, tenue le 28 Novembre 1994, a décidé l'émission d'un emprunt obligataire de trois millions de dinars et a délégué les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour procéder à l'émission de l'emprunt et d'en arrêter les conditions et les modalités.

Suite à cette autorisation, le conseil d'administration de la société a décidé au cours de sa réunion du 28 Novembre 1994, d'émettre l'emprunt obligataire dont les conditions d'émission sont détaillées ci-après.

B - But de l'émission

L'emprunt obligataire " SIP 95 " s'inscrit dans le cadre de la stratégie de renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen terme, et ce afin d'assurer dans les meilleures conditions ses projets d'investissements et de consolider ses capacités de négociation. Il est destiné notamment à rehausser l'image de marque et la notoriété de la société.

C - Caractéristiques de l'emprunt

Montant	: 3.000.000 de dinars répartis en 30.000 Obligations
Nominal	: 100 Dinars par obligation
Prix d'émission	: Au pair, soit 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
Intérêts annuels	: Le taux d'intérêt facial est de 10,25 % l'an.
Mode de calcul	: Le coupon est calculé annuellement sur la base de la valeur facial de l'obligation. <i>coupon = Valeur Faciale x 10,25%</i> Étant entendu que la valeur faciale est la valeur nominale restant à amortir depuis le début de la période au titre de laquelle l'intérêt est servi.
Régime fiscal	: Les intérêts des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux de : <ul style="list-style-type: none">• 15% non libératoires.• 15% libératoires au titre des intérêts produits par toutes les sommes déposées dans les comptes d'épargne-Emprunts obligataires à condition qu'aucune opération de retrait de la somme déposée, des échéances remboursées et des intérêts réalisés, ne soit effectuée durant une période qui ne peut être inférieure à 5 ans à partir de la date d'inscription des fonds en compte.

En cas de retrait durant cette période, les intérêts perçus au titre des obligations cédées font l'objet d'une retenue à la source complémentaire de 10% .

- 20% définitifs et non susceptibles de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Les intérêts à percevoir annuellement par les détenteurs d'obligations du présent emprunt sont déductibles de la base imposable à l'impôt sur les revenus des personnes physiques dans la limite de 1500 dinars et ce conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi n° 91-98 du 31-Décembre - 1991 portant loi de finance pour la gestion 1992.

- Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives
- Durée :** Les obligations sont émises pour une durée de 5 ans, leur durée de vie moyenne est de 3 ans.
- Jouissance :** Toutes les obligations souscrites dans le cadre du présent emprunt portent jouissance en intérêt à partir de la date de souscription .
La date unique de jouissance qui servira de référence à la cotation en bourse correspond à la date de clôture effective des souscriptions ; date qui sera communiquée ultérieurement au bulletin officiel de la bourse. Les intérêts courus jusqu'à cette date unique au titre de chaque obligation seront décomptés et payés à la clôture de l'émission.
- Amortissement :** Chaque obligation de l'emprunt fera l'objet d'un amortissement annuel constant correspondant au cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera ammorti en totalité l'an 2000 .
- Paiement :** Le remboursement du capital et le paiement annuel des intérêts seront effectués à terme échu et à date fixe. Le premier paiement aura lieu 12 mois après la date de clôture de l'émission. Cette échéance annuelle fera l'objet d'un communiqué publié au bulletin officiel de la Bourse dès la clôture de l'emprunt.
- Souscription et versement:** Les souscriptions seront reçues à partir du 2 mai 1995 au siège social d'Amen Invest , 150 Avenue de la liberté Tunis ou à la Banque Nationale Agricole Immeuble BTKD, rue Mokhtar Attia Tunis.
- Clôture des souscriptions :** Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis et au plus tard le 31 mai 1995. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.
- Domiciliation de l'emprunt :** L'établissement, la délivrance et le service financier des obligations " S.I.P. 95 " seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par la Banque Nationale Agricole Intermédiaire en bourse .
- Cotation en bourse :** Dès la clôture des souscriptions, les titres souscrits feront l'objet d'une demande d'admission au marché obligataire de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis.

D - Garantie

L'emprunt obligataire "S.I.P. 95" est assorti de la garantie de la Banque Nationale Agricole et d'AMEN BANK respectivement à hauteur de deux tiers (tranche A) et d'un tiers (tranche B) du montant de l'emprunt et sans solidarité entre elles au profit des détenteurs des obligations objet du présent emprunt . A cet effet la Banque Nationale Agricole et AMEN BANK garantit à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire, le remboursement de la partie exigible du capital et le paiement des intérêts échus conformément aux lettres de garantie figurant au prospectus.

E - Circulation des titres

Les bulletins de souscription doivent comporter la mention des banques garantes. Ensuite et à l'occasion de toute acquisition en bourse l'obligation du présent emprunt, l'acquéreur en bourse exige de son intermédiaire de porter la mention des banques garantes en toute pièce qui justifie le transfert de propriété des obligations acquises.

Le dit emprunt est réparti en deux tranches :

- Tranche A d'un montant de 2.000.000 de dinars garanti par la BNA et divisé en 20.000 obligations de 100 dinars chacune à l'émission numérotées de 1 à 20.000;
- Tranche B d'un montant de 1.000.000 de dinars garanti par AMEN BANK et divisé en 10.000 obligations de 100 dinars chacune à l'émission numérotées de 20.001 à 30.000.

II RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

A- Présentation de la " Société Industrielle de Peintures " SIP-FLASCH

Dénomination :	Société Industrielle de Peintures " SIP-FLASCH "
Forme :	Société Anonyme.
Date de transformation :	Transformation de SARL en SA le 28/11/1994
Nationalité :	Tunisienne
Objet :	La Société a pour objet la fabrication et la commercialisation toutes sortes de peinture et d'une façon générale toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.
Siège social :	Route de Gabès Km 3.5 - B.P. 239 - 3018 Sfax
	Tél : (04) 244.449 (04) 244.488
	Fax : (04) 244.008
	Télex : 40 758
Date de constitution:	28 octobre 1970
Durée :	99

B- Direction, Administration et Contrôle

MEMBRES	MANDAT	QUALITE
Mr Abdelaziz BEN ABDALLAH Mr Badreddine HENCHIRI	1994 - 2000 1994 - 2000	Président Directeur Général Directeur Général Adjoint
Mme Faouzia BEN ABDALLAH Société Nouvelle des Chaussures Mo'z (S.N.C.M) Société Tunisienne de recouvrement (S.T.R.) Société de Promotion des Ventes (S.P.V.)	1994 - 2000 1994 - 2000 1994 - 2000 1994 - 2000 1994 - 2000	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur

5

Actionnaires détenant individuellement 5% et plus du capital

Actionnaire	Proportion
Mr. Abdelaziz BEN ABDALLAH	88,46%
Mme Faouzia BEN ABDALLAH	9,94%

D - Activité de la société :

Fondée en 1970, la Société Industrielle de Peinture " SIP - FLASCH " a su intégrer le développement de la technique et de la gestion et a ainsi pu évoluer harmonieusement vers une entreprise industrielle à la pointe de la technologie dans son secteur.

La branche industrielle de la " SIP - FLASCH " est composée de 5 unités réparties comme suit :

- une unité de fabrication de peinture à l'eau
- une unité de fabrication de peinture industrielle
- une unité de fabrication de peinture carrosseries
- une unité de fabrication de peinture vernis
- une unité de fabrication de peinture diverses

Elle dispose en outre, d'équipement moderne, d'une capacité de 15 000 tonnes et d'une surface de production de 7 000 m² qui rendent possible le développement d'une gamme comportant actuellement 100 références.

Afin de se positionner dans un marché de plus en plus concurrentiel, la société " SIP - FLASCH " a développé des lignes de produits mettant en oeuvre une technologie plus élaborée et ce par le développement de la production de peintures industrielles sous licence Dupont de Nemours et de peintures carrosseries sous licence Julien anticorrosion.

Commissaire aux comptes :

	MANDAT	Adresse
Mr Moncef ABDELNDHER	1994 - 1997	Rue Tahar Sfar, Immeuble Chakroun - 3000 - Sfax

C- Capital, social évolution et structure

Capital social : Le capital social est de 1.000.000 dinars divisé en 50.000 actions de 20 Dinars chacune, nominatives et entièrement libérées.

Structure :

	Nombre d'actions	Montant en Dinar	Pourcentage
Personnes morales	300	6.000	0,60 %
Personnes physiques	49.700	994.000	99,40 %
TOTAL	50.000	1.000.000	100,00 %

Évolution du capital :

Année	Nature de l'opération	Évolution	Capital en circulation	
			Montant en dinar	Nombre de parts sociales
1970	Capital initial		10 000	500
1971	Augmentation en numéraire	10 000	20 000	1 000
1973	Augmentation en numéraire	20 000	40 000	2 000
1973	Augmentation en numéraire	20 000	60 000	3 000
1975	Augmentation en numéraire	121 000	181 000	9 050
1975	Augmentation en numéraire	19 000	200 000	10 000
1986	Augmentation en numéraire	200 000	400 000	20 000
1990	Augmentation en numéraire	600 000	1 000 000	50 000

La société a été transformée de S.A.R.L en S.A. et les parts sociales ont été transformées en actions.

E - Renseignements financiers :

Bilans comparés 1991/1992/1993/1994

C 2 J

Actif	1991	1992	1993	1994	Passif	1991	1992	1993	1994
Frais d'établissement	4.649	2.522	157.688	526.787	Capital propre et réserve	1.055.822	2.118.003	2.558.483	1.649.432
					Capital Social	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000
Immobilisations	2.422.677	2.581.184	3.102.904	3.644.577	Réserve légale	13.433	100.000	160.000	100.000
Terrain	1.231.996	1.231.996	1.231.996	1.441.996	Réserves pour réinvestissement exonéré		1.003.453	1.858.007	548.447
Constructions	656.627	667.816	773.761	851.813	Compte d'ordre			400.000	0
Matériel et outillage	196.420	209.866	444.980	562.824	Report à nouveau	42.389	14.550	476	986
Matériel de transport	146.410	162.238	201.902	319.955					
Matériel et mobilier de bureau	58.462	71.894	102.710	87.931	Dettes à moyen et long termes	1.098.318	5.036.859	5.331.089	5.558.652
Agencement, Aménagement et Installations	132.762	141.448	234.418	233.649	Emprunts à plus d'un an	949.309	1.659.109	1.344.777	1.030.445
Fonds de Commerce		20.000	20.000	33.815	Billets de fonds à payer			276.012	15.000
Marques			4.960		Autres dettes à plus d'un an	149.009	950.000	2.094.301	2.897.207
Construction en cours		75.927	88.177	112.595	Versements restant à effectuer sur titres		2.427.750	1.616.000	1.616.000
Autres valeurs immobilisées	1.284.813	6.192.516	6.159.582	6.623.491	Dettes à court terme	5.679.074	7.740.978	9.413.610	12.248.487
Valeurs d'exploitation	2.722.802	3.293.131	3.606.822	4.039.966	Clients avances sur commandes	282.679	260.204	49.380	361.298
Valeurs réalisables et disponibles	2.780.454	3.496.967	4.954.141	5.343.714	Fournisseurs locaux	387.939	334.407	793.018	1.432.613
Fournisseurs avances sur commandes	104.588	13.180	12.480	258.021	Fournisseurs étrangers	64.474	146.274	132.700	322.800
Fournisseurs avances sur acquis, immob.			290.000	224.337	Fournisseurs retenue de garantie			11.115	6
Clients	766.501	946.336	1.215.176	1.842.808	Rémunération d'œs au personnel	108	6.861	113	113
Prêt personnel	28.774	99.624	52.019	121.325	Etat	368.478	297.192	295.101	405.664
Etat		4.068	38.834	166.855	Comptes courants sociétés alliées			4.780	0
Comptes courants des sociétés alliées		376.650	569.417	161.659	C.N.S.S	75.969	69.904	57.199	67.565
Emballage à rendre	8.098	7.798	10.198	9.898	Créditeurs divers	6.834	58.200	5.016	1.772
Débiteurs divers	477.481	659.186	1.038.173	234.582	Charges à payer	376.120	637.300	535.747	411.804
Compte de régularisation actif	40.267	47.043	149.634	255.324	Emprunts à moins d'un an	174.000	446.000	349.332	549.332
Charges payées d'avance échelonnées				496.594	Effets à payer	2.495.416	3.104.415	3.851.741	5.676.742
Prêts à moins d'un an	122.500	154.000	262.332	262.332	Obligations cautionnées	124.136	173.306	196.333	104.198
Effets à recevoir	196.302	124.409	365.457	529.749	Effets de mobilisation crédit bancaire	827.500	860.000	990.000	990.000
Effets impayés	57.853	86.893	216.444	0	Compte de régie et d'accréditifs		543.500	352.650	274.900
Chèques à encaisser	344.603	326.349	324.235	411.939	Banques	495.421	803.414	1.789.385	1.649.587
Chèques impayés	15.255	15.657	39.155	0	Résultat de l'exercice	1.382.181	670.480	677.956	721.963
Banques	607.976	65.201	5.658	7.010					
Caisse	3.756	9.075	12.279	7.882					
Av. / ouv crédits documentaires	6.500	561.500	352.650	353.400					
TOTAL	9.215.395	15.566.319	17.981.138	20.178.535	TOTAL	9.215.395	15.566.319	17.981.138	20.178.535

Comptes de résultat comparés

Désignation	1991	1992	1993	1994
Variation de Stock	-41.441	103.680	37.832	121.689
Ventes	12.112.058	12.759.649	12.783.690	13.059.481
Produits accessoires			7.200	50.360
Produits financiers de fonctionnement	28.906	15.424	299	760
Total (A)	12.099.523	12.878.753	12.829.021	13.232.289
Variation de Stock	311.469	-466.649	-275.860	-311.454
Achats	8.030.223	8.955.468	8.698.974	9.429.989
T.F.S.E	326.043	405.824	436.870	533.392
Transport et déplacement	155.596	188.304	191.327	226.914
Frais Divers de Production	164.812	256.803	268.123	351.987
Frais Financiers de Fonctionnement	497.897	532.689	731.294	674.456
Total (B)	9.486.041	9.872.439	10.050.729	10.905.284
Résultat de Production (A-B)	2.613.482	3.006.313	2.778.292	2.327.006
Frais de Personnel	824.138	939.812	941.567	936.218
Impôts et Taxes	46.594	55.707	47.558	46.540
Frais divers d'exploitation	21.607	90.474	201.080	140.211
Résultat Brut d'exploitation	1.721.143	1.920.321	1.588.086	1.204.036
Charges de financement	12.110	268.117	478.058	345.306
Impôts et taxes directs			2.512	12.064
Dotations aux amortissements	130.470	223.828	360.267	501.712
Dotations aux provisions	30.026	91.451	23.000	15.000
Produits de financement		1.250	1.563	140.337
Résultat Net d'exploitation	1.548.536	1.338.174	725.812	470.292
Pertes sur exercices antérieurs	39.477	60.689	332.505	
Pertes exceptionnelles	97.028	105.283	17.742	9.690
Dotations aux provisions hors exploitation		420.735		59.614
Impôt sur les sociétés	151.561	172.016	115.981	75.000
Profits sur exercices antérieurs	26.069	60.742	354.523	375.631
Profits exceptionnels	95.641	30.288	63.849	20.344
Résultat Net de l'exercice	1.382.181	670.480	677.956	721.963

EVOLUTION DES PRINCIPAUX RATIOS

Désignation	1991	1992	1993	1994
Fonds propres	2.438.003	2.788.483	3.236.439	2.371.396
Dettes totales	6.777.392	12.777.837	14.744.699	17.807.139
Dettes à long et moyen termes	1.098.318	5.036.859	5.331.089	5.558.652
Dettes à court terme	5.679.074	7.740.978	9.413.610	12.248.487
Capitaux permanents	3.536.321	7.825.342	8.567.528	7.930.048
Actifs circulants	5.503.256	6.790.097	8.560.964	9.383.679
Chiffre d'affaires	12.112.058	12.759.649	12.783.690	13.059.481
Résultat Brut d'exploitation	1.721.143	1.920.321	1.588.086	1.204.036
Immobilisations totales	3.707.490	8.773.700	9.262.486	10.268.068

Désignation	1991	1992	1993	1994
Ratio d'autonomie financière Fonds propres / capitaux permanents	68,94%	35,63%	37,78%	29,90%
Ratio d'équilibre financier Capitaux permanents / Immobilisations totales	95,38%	89,19%	92,50%	77,23%
Ratio de rentabilité économique Résultat Brut d'exploitation / Chiffre d'affaires	14,21%	15,05%	12,42%	9,22%

Désignation	1991	1992	1993	1994
Ratio de solvabilité Fonds propres / Dettes totales	35,97%	21,82%	21,95%	13,32%
Ratio de liquidité Actif circulant / Dettes à court terme	96,90%	87,72%	90,94%	76,61%
Ratio de dépendance financière Dettes à L et MT / Capitaux permanents	31,06%	64,37%	62,22%	70,10%

EXPLOITATION PREVISIONNELLE

1995 - 2000

	ANNEE 1995	ANNEE 1996	ANNEE 1997	ANNEE 1998	ANNEE 1999	ANNEE 2000
	MONTANT	TOTAL	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT
Production vendue et prestations	15 626	17 188	18 907	20 798	22 877	25 165
Consommation Matières	10 078	11 086	12 195	13 414	14 756	16 231
MARGE BRUTE	5 547	6 102	6 712	7 383	8 121	8 934
T.F.S.E.	479	489	499	509	519	529
Transports & Déplacements	200	216	233	252	272	294
Frais divers	354	383	413	446	482	520
Frais financiers	344	378	284	312	229	252
S/ TOTAL 1	1 377	1 465	1 429	1 519	1 501	1 595
VALEUR AJOUTEE	4 170	4 636	5 283	5 864	6 620	7 339
Frais de personnel	1 628	1 791	1 970	2 167	2 384	2 622
Frais divers d'exploitation	105	110	116	122	128	134
Autres impôts et taxes	54	56	59	62	65	68
S/ TOTAL 2	1 787	1 957	2 145	2 350	2 576	2 824
Charges de financement & Autres	889	817	744	646	460	266
Produit de placement	-85	-85	-85	-85		
Charges / Emprunt obligataire	618	515	412	309	206	103
S/ TOTAL 3	1422	1247	1071	870	656	369
CASH FLOW D'EXPLOITATION	961	1 432	2 068	2 644	3 388	4 145
Dotations aux Amortissements	270	270	320	320	320	320
Impôt sur les sociétés	207	349	524	697	920	1 148
RESULTAT DE L'EXERCICE	484	813	1 223	1 627	2 147	2 678

TRESORERIE PREVISIONNELLE

1995 - 2000

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Chiffre d'affaires TTC	18282	20110	22121	24333	26766	29443
Encaissement / 94	16454	18099	19909	21900	22484	24732
Encaissement / 93	1611	1792	1971	2168	2385	4197
Emprunt obligataire						
Autres ressources/place						
Total Encaissement	18065	19891	21880	24068	24868	28929
EMPLOIS						
Décaissement n						
Achats T.T.C.	11792	12971	14268	15695	17264	18991
Règlements / Achats TTC	8633	9677	11114	12556	13811	15193
Frais généraux	3019	3260	3456	3628	3810	4000
Investissements				500		
D.Emprunts et charges	888	817	744	646	450	265
Acpte Prov. et Divers	90	480	630	810	920	1100
T.V.A n	909	1035	1139	1253	1378	1516
Total Décaissement n	13539	15269	17083	19393	20369	22074
Décaissement n-1						
Frs Effets à payer	3013	3158	3294	3154	3139	3453
Dû/impôts, et autres	132	145	163	118	241	268
Créditeurs divers						
Rem. Emprunt oblig	1476	1373	1270	1167	1064	961
Total Décaissement n-1	4620	4677	4727	4438	4444	4682
Total Emplois	18159	19946	21810	23831	24813	26755
Total Ressources	18065	19891	21880	24068	24868	28929
Ecart Mensuel	-94	-55	70	237	56	2174
Solde Début	36	-58	-113	-43	193	249
Solde fin de période	-58	-113	-43	193	249	2423
Placement fin période				300		2400
Encaissement/ placem						
Solde placement				300	300	2700
Produit sur placement				15	30	150
Solde Trésorerie	59	4	74	25	111	35

F- Perspectives d'avenir :

Outre les mesures prises pour le développement de nouveaux produits choisis en fonction de leur qualité, leur performance et de leur réputation internationale, la société projette :

- la consolidation de la marge sur coût matière à un niveau de 31% par une gestion rigoureuse de la consommation matière et par une planification de la production.
- l'accroissement du savoir faire technique, par le développement des compétences humaines du cycle de production et par la création d'un laboratoire de recherche et de développement.
- la maîtrise de nouveaux produits en peintures industrielles et carrosserie, par une amélioration de l'appareil de production et de l'apport technique extérieur.
- le développement de la force de vente, par une formation accrue des représentants et l'instauration d'une chaîne de magasins renforçant la politique de proximité.
- le développement de la politique de communication, par le développement des cercles de qualité déjà instaurés par des actions médiatiques et des manifestations spécialisées.
- la réalisation d'études de marché afin de cibler la clientèle potentielle de nouveaux produits.

III- Attestations des personnes qui assument la responsabilité du prospectus d'émission

1- Attestation de la Direction Générale de la société

A notre connaissance les données du présent prospectus sont conformes à la réalité, elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société, elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Le Président Directeur Général
Mr Abdelaziz Ben Abdallah**

2- Attestation du commissaire aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent prospectus d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.
Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

**Le commissaire aux comptes
Mr. Moncef ABDENADHER**

3- Les garants

La Banque Nationale Agricole

C.F.C.T. - AMEN BANK

La notice légale a été publiée au JORT N°38 du 21 Avril 1995

Société anonyme au capital de 1.000.000 dinars
Siège social : Route de Gabès Km 3,5 - 3018 Sfax Tunisie
Registre de commerce n° 3592 SFAX
Tél : (04) 43 116- 44 488
Fax :44 008

EMPRUNT OBLIGATAIRE SOCIETE INDUSTRIELLE DE PEINTURES S.I.P.FLASCH

3.000.000 de Dinars
TAUX D'INTÉRÊT : 10,25%
TRANCHE B GARANTI PAR C.F.C.T. - AMEN BANK
" Numérotées de 20.001 à 30.000 "

VISA DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES N° 95/184 DU 28 AVRIL 1995

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N°38 DU 21 AVRIL 1995

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Agissant pour le compte de Qualité

Nationalité : Profession

Adresse :

Déclare (ons) souscrire à : (..... ..)

Obligations nominatives de l'Emprunt "Société Industrielle de Peintures S.I.P.FLASCH", au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du et remboursables par, le de chaque année à raison de Dinars par obligation majorés des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'information dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

en espèces ⁽¹⁾

par chèque n° tiré sur Agence

par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à

La somme de (en toutes lettres)
représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient ⁽²⁾ :

déposé chez :

remis à :

Fait en double exemplaire dont un en ma possession

Le second servant de souche

A, le

Signature ⁽³⁾

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la case appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"

Société anonyme au capital de 1.000.000 dinars
Siège social : Route de Gabès Km 3,5 - 3018 Sfax Tunisie
Registre de commerce n° 3592 SFAX
Tél : (04) 43 116- 44 488
Fax :44 008

EMPRUNT OBLIGATAIRE SOCIETE INDUSTRIELLE DE PEINTURES S.I.P.FLASCH

3.000.000 de Dinars
TAUX D'INTÉRÊT : 10,25%
TRANCHE A GARANTI PAR LA B.N.A.
" Numérotées de 1 à 20.000 "

VISA DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES N°95/184 DU 28 AVRIL 1995

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N°38 DU 21 AVRIL 1995

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Agissant pour le compte de Qualité

Nationalité : Profession

Adresse :

Déclare (ons) souscrire à : (..... ..)

Obligations nominatives de l'Emprunt "Société Industrielle de Peintures S.I.P.FLASCH", au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du et remboursables par, le de chaque année à raison de Dinars par obligation majorés des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'information dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces ⁽¹⁾
- par chèque n° tiré sur Agence
- par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à

La somme de (en toutes lettres)
représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient ⁽²⁾ :

déposé chez :
remis à :

Fait en double exemplaire dont un en ma possession
Le second servant de souche
A, le

Signature ⁽³⁾

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la case appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"

البنك القومي الفلاحي
BANQUE NATIONALE AGRICOLE



Visé pour Timbre et enregistré à la Recette
des Finances, Rue Chahdi - TUNIS
T. NIS, n. 1995 م. 28
Val. 13
Folio 53 - Case 490
Reçu
Enregistrement: dix-dix

1492/F

Le Receveur,

REF:

GARANTIE BANCAIRE ACCORDEE PAR LA : المرجع
B.N.A.
POUR L'EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE S.I.P.

Nous soussignés, BANQUE NATIONALE AGRICOLE, Société Anonyme au Capital de 100.000.000 Dinars, dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira représentée par son Directeur Central, Monsieur Moncef DAKHLI, ses Directeurs Madame Essia ZAR, Monsieur Mohamed BERRAIES et son Directeur Adjoint Monsieur Mahmoud BARAKET, Agissant conjointement par deux, déclarons par la présente avoir garanti la tranche A, égale à deux tiers de l'emprunt obligataire SIP 1995, émis par la Société Industrielle de Peintures d'un montant de trois Millions de Dinars (3.000.000 DT) divisé en 30.000 obligations (soit Deux Millions de Dinars) (2.000.000 DT) de Nominal 100 Dinars chacune.

Le prix de remboursement est de Cent Dinars avec un taux d'intérêt annuel de 10,25 %.

Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant correspondant au cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

A cet effet, la Banque Nationale Agricole, s'engage à garantir au profit des obligataires, à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire intéressé, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire ou administrative quelconque, le paiement de la partie du capital exigible ainsi que les intérêts y afférents.

La présente garantie prend effet à partir de la date d'émission de l'emprunt, elle continue de produire ses effets jusqu'au remboursement intégral du montant de l'emprunt et de ses intérêts.

Fait à Tunis le

LE GARANT

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

TUNIS, le

JERRAYA Saoussen

DIV - 02 - Code 501.001